

Fédération d'élevage du cheval de sport CH

Assemblée des membres 2014



Procès-verbal

Assemblée du samedi 12 avril 2014 à 09h30 au restaurant Al Ponte, Wangen a. A.

Président: Hansruedi Bracher
Présents: 108 membres avec droit de vote, divers invités et représentants de la presse
Excusés: Divers membres, invités et représentants de la presse
Traduction: Brigitte Gürtler et Eric Duc
Procès-verbal: Brigitte Reichenbach

Ordre du jour

1. Souhais de bienvenue
2. Election des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire des membres du 16.11.2013
4. Informations du président / rapport annuel
5. Comptes 2013 – Décharge du comité
6. Traitement des requêtes selon l'Art. 11 al. 5 des statuts
7. Budget 2014
8. Elections
9. Honneurs
10. Divers / discussions

Délibérations

1. Souhais de bienvenue

Début de l'assemblée à 9h40. Le président *Hansruedi Bracher* ouvre l'assemblée et salue en français puis en allemand, les personnes présentes à l'assemblée ordinaire des membres de la FECH 2014.

Le président salue en particulier les invités suivants: Charles Troillet, président FSSE, Werner Rütimann, vice-président FSSE et Association des étalonniers privés, Doris Kleiner, comité FSEC, Conny Herholz, resp. recherches équinés HAFL, Salome Wägeli, collaboratrice scientifique HAFL, Beat Bigler, président Association des étalonniers privés, les membres d'honneur Hansruedi Wüthrich, Ruedi Trachsel, Michel Werly ainsi que les représentants de la presse Thomas Frei, Elisabeth Weiland, Helga Eppler et Rolf Bleisch.

Se sont excusés :

Bernard Lehman, directeur OFAG, Michel Gysin, Chef Agroscope, Stefan Rieder, directeur Haras National, Hans Grunder, éleveur et conseiller national, Jean-Paul Lachat et Roger Biedermann, canton du Jura, Hansjakob Leuenberger, président FSEC, Corinna Gerhäuser, directrice CEN, Heinrich Schaufelberger, chef de presse FECH, Angelika Nido, rédactrice en chef Bulletin, Catherine Rizzoli, membre d'honneur FECH, Gerhard Etter, membre d'honneur FECH, Paul Kohli, Peter Matzinger, Urs Hofer SE Seeland-Laupen. D'autres éleveurs sont absents aujourd'hui car ils sont engagés à l'OFFA.

2. Election des scrutateurs

Proposition: Ueli K pfer, J rg Uebelhard, Roland Baumgartner

Christian B rki, membre du comit , est propos  comme responsable du bureau de vote.

La parole n'est pas demand e.

D cision:

Les scrutateurs et le responsable du bureau de vote sont de ce fait  lus.

L'ordre du jour a  t  transmis   tous les membres selon les statuts. La parole n'est pas demand e concernant l'ordre du jour.

L'ordre du jour est accept    l'unanimit .

108 personnes avec droit de vote se trouvent dans la salle.

3. Protocole de l'assembl e extraordinaire des membres du 16.11.2013

Le protocole de l'assembl e extraordinaire des membres du 16.11.2013 a  t  publi  le 30.01.2014 en allemand et en fran ais sur Internet.

D cision:

Le proc s-verbal est approuv    l'unanimit .

4. Informations du pr sident / rapport annuel

Les rapports annuels des responsables de d partement  levage, sport, commercialisation et championnat cuisse ont  t  publi s sur www.swisshorse.ch. La parole n'est pas demand e.

Rapport annuel du pr sident

Chers  leveurs et  leveuses, tr s chers invit s, chers amis des chevaux

L'ann e 2013 de la FECH a  t  une ann e remplie de d fis, points forts et activit s. .

R trospective manifestations d' levage FECH 2013

Hansruedi Bracher fait la r trospective de l'ann e 2013 avec des photos et des statistiques.

Orientation future de la FECH

L'orientation future de la FECH dans un environnement changeant  tait le th me dominant du travail de la f d ration en 2013.

Lors de l'assembl e des membres du 09.05.2013   Berne, les requ tes du comit , d'un c t  la modification des tarifs pour l'assainissement des finances de la f d ration et de l'autre c t , l'ouverture des  preuves Promotion CH, n'ont pas obtenu le soutien de la majorit . Seule la requ te de l'assembl e pour le suppl ment de cotisation unique de Fr. 80.- pour le maintien des activit s de la FECH a  t  accept e.

Le bilan de cette assembl e des membres a fait l'effet d'une douche froide au comit . Les d cisions prises  taient guid es par les  motions et non la pens e rationnelle. Il y avait urgemment besoin d'agir. Les

changements sont inévitables. La fédération ne peut plus se permettre d'avoir une identité rétrograde dans cette situation. En tentant de s'accrocher aux acquis passés, on empêche de préparer l'avenir.

Début octobre, les membres de la fédération étaient conviés à un workshop à Berne. Les discussions intensives se sont tournées autour de la situation actuelle et les possibilités de développement de la FECH.

Suite à ces discussions, plusieurs requêtes ont été soumises au vote par les syndicats et associations lors de l'assemblée extraordinaire des membres les 16.11.2013 à Salavaux. L'assemblée extraordinaire des membres a dirigé le navire de la fédération dans la bonne direction, respectivement la seule direction possible. Ce cap est la seule solution, si on veut éviter que tout l'élevage du cheval demi-sang CH ne fasse naufrage.

Les deux principales décisions de cette assemblée extraordinaire étaient la tentative de réunification des deux fédérations, et l'ouverture des épreuves Promotion à tous les chevaux inscrits à la FSSE.

Une autre requête proposait d'autoriser la participation au championnat suisse de la FECH à tous les chevaux CH. Cette requête n'a pas trouvé de majorité. Lors de l'Assemblée d'aujourd'hui, cette requête est soumise au vote à nouveau.

Promotion CH devient Promotion jeunes chevaux

Une première réunion a eu lieu en décembre avec les constructeurs de parcours, cavaliers et éleveurs pour la révision du règlement des épreuves Promotion. Des représentants ChS, FSSE et FECH se sont rencontrés lors d'une deuxième réunion. Le résultat : un règlement a été établi pour les épreuves Promotion jeunes chevaux pour l'année 2014. Un règlement définitif sera élaboré pour 2015.

Lors de la séance du comité du 20.01.2014, une rencontre avec le comité de la fédération Cheval Suisse a également eu lieu. Le thème principal était le nouveau règlement pour les épreuves Promotion jeunes chevaux. Une collaboration dans le domaine du sport est engagée. D'autres rencontres auront lieu à l'avenir concernant les questions communes au niveau de l'élevage.

Soutien des associations régionales

La conférence d'élevage a eu lieu le 21.02.2014 à Berne. Le comité a pu constater la forte volonté des associations régionales à participer, avec le comité, à l'avenir de la fédération.

Lors de l'année écoulée, le syndicat Bern-Mittelland a organisé le Swiss Breed Classic au CEN à Berne, et est prêt à le refaire à nouveau en 2014.

Les associations de Suisse occidentale vont organiser le concours des juments sélectionnées en 2015.

La forte opposition à la révision de l'Ordonnance sur l'aménagement du territoire, qui aurait amené de grands désavantages à la filière du cheval, a forcé l'administration fédérale à revoir son dossier. La nouvelle procédure de consultation est achevée, et le conseil fédéral a décidé l'entrée en vigueur de la nouvelle version de l'Ordonnance sur l'aménagement du territoire au 01.05.2014. Les règlements pour la détention de chevaux en zone agricole seront assouplis. Un grand merci au conseiller national Hans Grunder, à l'Association Cheval et à tous les anonymes qui ont aidé à défendre les intérêts de la filière du cheval.

L'année 2013 était teintée par le principe : « Qui ne se bouge pas aujourd'hui, se fera écraser par la roue du temps »

Il faut accepter les changements, même s'ils font mal. Les émotions ne doivent pas entraver le suivi d'une ligne claire, pour aider l'élevage du cheval de sport CH à percer.

Un grand merci aux membres du comité. Vous avez accompli un travail considérable durant l'année écoulée. Chacun a dû mettre la main à la pâte. Ces chamboulements ont demandé un grand engagement

de votre part. A tout moment, vous m'avez soutenu sans compromis dans l'accomplissement de mon travail.

Egalement un grand merci à Anja Lüth et toutes les collaboratrices de la gérance pour leur engagement dans cette période mouvementée.

Les premiers pas du remaniement de la fédération sont faits. D'autres procédés douloureux sont peut-être encore à venir. Il faut générer des revenus supplémentaires pour soutenir la qualité de l'élevage de chevaux de sport CH, par des mesures de soutien durables et de bonnes prestations, afin de rester concurrentiels.

Le comité entend bien l'appel des éleveurs „Tout doit devenir plus simple!“. Mais ça ne l'est pas, et ne le sera pas non plus à l'avenir. Car les attentes des éleveurs vis-à-vis de la fédération sont grandes.

*Hansruedi Bracher
Président FECH*

Alchenstorf, avril 2014

Le rapport du président est salué par des applaudissements. Christian Bürki remercie Hansruedi Bracher au nom de tout le comité. Le rapport annuel est approuvé à l'unanimité.

<p>Décision: Les rapports annuels sont approuvés à l'unanimité.</p>

5. Comptes 2013 – Décharge du comité

Christian Bürki présente les comptes 2013.

Le compte de résultat, le bilan et le rapport financier ont été envoyés par courrier à tous les membres le 26.03.2014.

Après la formation de réserves à hauteur de CHF 360'000.- et des amortissements complet des postes possibles de CHF 79'616.-, les comptes 2013 affichent un bénéfice de CHF 14'803.04. Le résultat affiché est de CHF 450'000.-de mieux qu'attendu.

Compte de résultat

Un revenu supplémentaire de CHF 150'240.- a été généré par le supplément de cotisation unique de CHF80.- par membre, voté lors de l'assemblée des membres 2013. Le versement d'une contribution de la confédération rétroactive pour les épreuves de saut en sport officiel en tant qu'épreuve de performance à hauteur de CHF 308'520.- a également un caractère unique. Ces contributions ont été versées pour la première en 2013. C'est pourquoi le montant des contributions de la confédération est nettement plus élevé que le budget prévu. C'est pourtant la première et la dernière fois que ces contributions pour épreuves de performances sont versées par la confédération. Selon la nouvelle ordonnance sur l'élevage, les EP ne seront plus soutenues financièrement dès 2014.

En résumé, les comptes 2013 présente l'image suivante:

Total dépenses:	CHF	1'621'338.83
Total recettes:	CHF	1'636'141.87
Bénéfice:	CHF	14'803.04

Bilan

Christian Bürki présente le bilan (actifs circulants, actifs immobilisés, total des actifs, total des passifs, réserves).

Les recettes supplémentaires servent à constituer des réserves à hauteur de CHF 360'000.- pour divers projets, ou pour couvrir la perte des subventions de la confédération.

Le comité demande à l'assemblée de rajouter le bénéfice de CHF 14'803.04 au capital propre de la FECH, qui se montera ainsi à CHF 45'254.76.

Une analyse des recettes et dépenses a montré que env. CHF 45'000.- des recettes supplémentaires ont été utilisées pour couvrir les frais de 2013. Sans ces recettes supplémentaires, les comptes auraient donc été très serrés.

M. Schütz de la fiduciaire Revisa AG a contrôlé les comptes de la FECH le 17.03.2014 et les a déclarés justes. Le rapport de révision est disponible en allemand et en français.

La parole n'est pas demandée concernant les comptes 2013.

Décision:

Le compte de résultat 2013 est approuvé par une nette majorité.

Le bilan 2013 est également approuvé par une nette majorité. La décharge est accordée au comité.

6. Traitement des requêtes selon Art. 11 Abs. 5 des statuts

Requête Samuel Schär

Michel Dahn a présenté la requête de Samuel Schär, qui avait été envoyées à tous les membres avec l'invitation:

« Le règlement des épreuves Promotion jeunes chevaux de la FECH et CHS ainsi que le Championnat suisse de la FECH doit être placé sous la surveillance des fédérations impliquées. Les modifications et la supervision pour les deux règlements sont entre les mains des deux fédérations. La FSSE ne devrait pouvoir intervenir qu'à condition que les contenus du règlement ne seraient pas en accord avec la loi sur la protection des animaux ou pourraient représenter une menace les participant(e)s. »

Samuel Schär est membre de la commission des règlements à la FSSE. Les fédérations membres, le comité, la direction des différentes disciplines ainsi que les membres des commissions ont un droit de requête. Les requêtes sont déposées auprès de la commission de la discipline en question. Aucune organisation n'a de département élevage, mise à part l'OKV. Les compétences en matière d'élevage manquent. Voilà pourquoi ces épreuves doivent rester des épreuves d'élevage, et les règlements doivent rester en main des fédérations d'élevage.

Michel Dahn ne crois pas qui y aura des problèmes de la FSSE concernant les règlements des épreuves Promotion jeunes chevaux. Il rappelle que le nouveau règlement a été signé par les 3 fédérations (FSSE, ChS, FECH). Le comité n'a pas de prise de position sur cette requête.

Michel Werly: Les vœux de nombreux éleveurs est que le mode de qualification se fasse selon le mode de qualification FECH. Ce règlement a été développé et adapté chaque année depuis 31 ans. Il rappelle ChS a aussi un règlement, mais qui est anti- formation car les épreuves ne sont pas adaptés à l'âge des chevaux. M. Werly soutient donc la requête de Samuel Schär.

Samuel Schär: Selon les processus de la FSSE, c'est la commission des règlements et le comité qui décide des changements de règlements, et pas l'assemblée des délégués. Il n'y a pas de droit de recours non plus par après. Leurs décisions sont définitives.

Vote

Une nette majorité en faveur de la requête de Samuel Schär

Décision

La requête de Samuel Schär concernant la responsabilité des épreuves Promotion Jeunes Chevaux est acceptée. Le comité FECH va prendre les mesures souhaitées avec la FSSE.

Requête comité

Michel Dahn présente la requête du comité permettre à tous les chevaux CH de participer au Championnat Suisse:

« Tous les chevaux qualifiés, nés en Suisse, sont autorisés à participer au Championnat suisse des chevaux CH, à condition que les fédérations d'élevage participent proportionnellement au financement de l'organisation. Ce règlement s'appliquerait déjà à l'édition 2014 du Championnat.»

Le syndicat Bern Mittelland avait déjà formulée cette requête en novembre 2013 lors de l'assemblée extraordinaire des membres. Le résultat du vote était alors négatif, sous réserve de voir l'évolution par rapport à l'ouverture des épreuves Promotion et aux discussions entre les deux fédérations. Ces discussions ont bien avancé

Justification: aujourd'hui, le comité FECH aimerait ainsi rapprocher davantage les deux fédérations. Le Championnat suisse devrait être une vitrine pour tous les chevaux de sport nés en suisse.

Vote

Une nette majorité en faveur de la requête du comité.

Décision

La requête du comité pour l'ouverture du Championnat suisse des chevaux de sport CH à tous les chevaux de sport CH est acceptée.

7. Budget 2014

Christian Bürki présente le budget pour 2014.

Total dépenses:	CHF	863'300.-
Total recettes:	CHF	858'000.-
Perte:	CHF	5'300.-

Il devient difficile pour la FECH de présenter des comptes à l'équilibre avec la baisse des contributions de la Confédération. D'autres mesures d'économie sont à peine possibles sans baisser le niveau de prestation dans les différents services.

A moyen terme, il faut générer des revenus supplémentaires, soit par l'augmentation des tarifs, soit par davantage de sponsoring. La fédération veut préserver les services aux membres malgré les mesures d'économie.

Le comité recommande d'approuver le budget 2014 avec les dépenses et les recettes mentionnées.

La parole est donnée concernant le budget.

Soraya Planzer: est-ce que les différentes fédérations ont déjà accepté de payer pour participer au championnat suisse, et combien?

Christian Bürki: Rien n'a été budgété pour le moment, car on ne savait pas encore si la requête allait être acceptée. La condition est que les fédérations contribuent proportionnellement aux coûts de la

manifestation. Le montant sera probablement calculé en se basant sur les coûts totaux par cheval participant. Mais ce n'est pas encore défini.

Soraya Planzer: est-ce que ChS est informé qu'ils devraient contribuer financièrement?

Hansruedi Bracher: la décision d'aujourd'hui est une base pour les négociations à venir avec ChS. La requête stipule clairement qu'il y a une contribution financière. Si ChS n'est pas d'accord de payer, ils doivent s'attendre à ce que le comité FECH ne pourra et ne voudra pas appliquer cette requête.

Michel Werly: ChS existe depuis 4 ans et a env. 15 chevaux de 4 ans. 15 x CHF 1'000.- feraient CHF 15'000.-.

Otto Rufer: Plus de 6 mois se sont écoulés depuis Salavaux. N'avons-nous pas bien négocié avec ChS?

Hansruedi Bracher: La requête de l'association des étalonniers privés acceptée lors de l'assemblée extraordinaire à Salavaux concernait la reprise des discussions avec ChS avec pour objectif une réunification des deux fédérations. Comme mentionnée dans le rapport annuel, le contact a été repris avec ChS. En premier, il y a les épreuves de sport communes. D'un côté, l'ouverture des épreuves Promotion votée en automne. Et puis aujourd'hui, l'ouverture du Championnat suisse. Les questions d'élevage seront débattues plus tard. Le comité va continuer les négociations en vue d'une possible fusion.

Vote concernant le budget.

Décision

Le budget 2014 est accepté avec une grande majorité.

8. Elections

Hansruedi Bracher: Pour l'assemblée d'aujourd'hui, les postes suivantes sont vacants au comité. La présidence est à repourvoir, car il a donné sa démission pour l'assemblée ordinaire des membres. En outre, deux autres membres du comité doivent être élus, afin que le comité soit à nouveau au complet (remplaçant de Hansruedi Bracher, et siège vacant depuis 2012). Selon les statuts, les élections se font à main levée. Pour un vote à bulletin secret, une requête est nécessaire. Aucune requête.

Proposition processus d'élection:

Election du nouveau président

Election complémentaire au comité pour Hansruedi Bracher

Election complémentaire pour le siège de Michel Spies - vacant 2012

La parole n'est pas demandée.

Election du président

Membre du comité, chef du département Sport, Dr. Michel Dahn a présenté sa candidature pour la présidence de la FECH. Originaire de Bâle, il a déménagé en Suisse romande dans sa jeunesse avec sa famille. Il a fait des études de vétérinaire et a un cabinet à Bogy-Bossey. Il est au comité depuis 2 ans. En plus du sport, il est responsable du Championnat suisse des chevaux de sport CH. Il est très bien accepté par les éleveurs. Il serait très réjouissant d'avoir pour une fois un président romand.

La parole n'est pas demandée.

Otto Rufer: Michel Dahn élève des chevaux en France. Un vrai éleveur se mesure avec les Suisses, pas en France. Il aimerait que M. Dahn se présente mieux afin que tout le monde sache à qui on a à faire.

Hansruedi Bracher: Michel Dahn élève des chevaux FECH et pas des Selle Français. Il rappelle que de nombreux autres jeunes chevaux suisses grandissent dans des pâturages au-delà des frontières suisses.

Michel Werly soutient la candidature de Michel Dahn.

Michel Dahn a clairement communiqué que ses chevaux étaient en France. Il a essayé pendant 20 ans de faire de l'élevage en Suisse mais sans background agricole, il est à peine possible d'acquérir les infrastructures nécessaires. Il est donc heureux de pouvoir élever des chevaux FECH en France. Son objectif en tant que président est la réunification des deux fédérations dans l'espace d'une année.

Vote: Michel Dahn est élu par 107 contre 1.

Décision - vote

Michel Dahn est élu président de la FECH.

Michel Dahn remercie pour la confiance qui lui est accordée. Comme mentionné dans le rapport annuel du président, il y a encore d'autres étapes douloureuses à venir pour la FECH. Il rassure l'assemblée en rappelant que pour lui en tant que vétérinaire professionnel, il lui est interdit de faire des actions douloureuses sans anesthésiant ou analgésique.
Applaudissement.

Election complémentaire pour Hansruedi Bracher

Philippe Horisberger, présenté par Bertrand Maitre, président SE Jura DS

Bertrand Maitre: le SE Jura DS se réjouit de pouvoir présenter Philippe Horisberger en tant que candidat au comité.

Philippe Horisberger est originaire du Jura bernois, et habite à Pontenet. Il a 54 ans, est ingénieur en électronique de formation et est aujourd'hui vice-directeur à l'Office fédéral de la communication. Il y a env. 25ans, il a acheté une petite ferme où il partage sa passion des chevaux avec son épouse et sa fille. Ses premiers poulains sont nés en 1992, et tous ses poulains portent l'attribut „des Meuyrattes“. Plusieurs ont brillés lors des Finales à Avenches. Presque chaque weekend, il accompagne sa fille sur les places de concours, il connaît donc parfaitement les sports équestres. Il est parfaitement bilingue.

Vote: grande majorité pour Philippe Horisberger.

Décision - vote

Philippe Horisberger est élu au comité.

Philippe Horisberger remercie pour son élection. C'est un départ en terre inconnue pour lui et il fera de son mieux.

Election complémentaire pour Michel Spies – vacant depuis 2012

Proposition : Liliane Kiener, présentée par Christian Bürki

Christian Bürki: Liliane Kiener est excusée aujourd'hui car elle est engagée à l'OFFA. Elle habite à Lanzenhäusern, elle a 33 ans, est détentrice de la licence de saut et de dressage, d'une formation d'entraîneuse de club, et elle est présidente du jury saut. C'est une cavalière active. Elle a déjà élevé des poulains et est intéressée à l'élevage de chevaux demi-sang. Elle est employée à la FSSE et a été membre du comité des jeunes éleveurs.

Salome Wägeli a travaillé plusieurs années avec Liliane Kiener comité des jeunes éleveurs. Liliane est un talent de l'organisation, et a déjà de l'expérience dans l'élevage et en tant que membre d'un comité. Auprès des jeunes éleveurs, elle a déjà appris à connaître le comité FECH et son organisation. Elle est très engagée et motivée. S. Wägeli recommande chaudement son élection.

Bertrand Maitre: Réflexion : laisser ce siège vacant jusqu'au 31.12.2014, et attendre la réunification des deux fédérations pour y intégrer un représentant de Cheval Suisse. C'est une incitation à rapprocher les deux fédérations. Il ne s'oppose toutefois pas à l'élection de Liliane Kiener.

Peter Zeller, président syndicat d'élevage Bodensee: Il n'est pas concevable de ne pas soutenir la candidature d'une jeune personne prête à s'engager pour notre fédération. Il soutient la candidature de Liliane Kiener.

Hansruedi Bracher comprend la réflexion de Bertrand Maitre. On ne sait pas encore s'il y aura une réunification des deux fédérations, et quand. Il faudrait alors de toute façon revoir l'organisation, la composition du comité et des commissions, donc faire de nouvelles élections.

Vote: grande majorité pour Liliane Kiener

Décision - vote Liliane Kiener est élue au comité.

9. Honneurs

Raymond Martin

Michel Dahn: Raymond Martin a œuvré de nombreuses années en tant que président puis vice-président du CO du Championnat suisse. En 1998, il a été élu représentant de la Romandie à la FSEC. Cette élection tomba dans une période mouvementée, lorsque l'élevage chevalin suisse était en pleine restructuration. Il a représenté la FSEC au sein du conseil d'administration de l'IENA et auprès du groupe d'experts du Haras National. A plusieurs reprises, il a soutenu la présence de la FECH lors du CSI Genève.

Raymond a fait part de sa décision de se retirer du CO du Championnat.

Nous te remercions pour ton grand engagement tout au long de ses années, et te souhaitons bonheur, santé et tout de bon pour ton avenir privé et dans l'élevage

Pour ses nombreux mérites, le comité propose à l'Assemblée des membres l'élection de Raymond Martin en tant que membre d'honneur FECH.

Forts applaudissements.

Décision - vote Raymond Martin est élu membre d'honneur de la FECH.
--

Raymond Martin remercie pour cet honneur. Il a toujours travaillé dans l'intérêt de l'élevage suisse et de notre image dans le sport. Il constate que ça commence à porter ses fruits Il souhaite une bonne suite à la FECH et aux chevaux suisses et pour le gros travail qu'il reste à faire.

Hansruedi Bracher

Christian Bürki: Hansruedi Bracher a rejoint le comité lors de l'assemblée de 2006 en reprenant le département loisirs. Sous sa régie, les épreuves Hunter ont été introduites, et il déploya toute son énergie dans ce projet. Lorsqu'il a été élu président en 2012, la fédération avait alors déjà dû faire face aux premiers orages En modifiant de l'Ordonnance sur l'élevage en 2012, la Confédération décida la suppression des contributions pour les épreuves de performances, et le rehaussement du seuil minimal pour les fédérations d'élevage.

La baisse de contributions et la baisse du nombre de naissances ont forcé le comité FECH à prendre des mesures d'économies, pour éviter une détérioration des finances. Hansruedi Bracher a réussi à entamer un changement de stratégie dans ces temps difficiles. Sous sa régie, les épreuves Promotion ont été ouvertes, et des négociations ont été engagées avec ChS.

Pour le remercier pour son grand engagement en faveur de la FECH, le comité propose à l'Assemblée des membres l'élection de Hansruedi Bracher en tant que membre d'honneur FECH.

Forts applaudissements.

Décision - vote

Hansruedi Bracher est élu membre d'honneur de la FECH.

La FECH lui offre un séjour au Marbach Classic comme cadeau d'adieu.

Honneur au meilleur éleveur

Ronald Meier procède à cet hommage.

Cette évaluation est basée sur les points obtenus pour chaque cheval ayant participé au Championnat Suisse des chevaux de sport CH dans les épreuves finales, échelonnés selon les catégories d'âge.

Classement:

1^{er} rang: avec 31 points et 4 chevaux, l'élevage „vom Schösslihof“, Werner Rütimann, Frümisen-Sax

2^e rang: avec 29 points et 4 chevaux, l'élevage „KM“ Kurt Marti, Lyss

3^e rang: avec 28 points et 5 chevaux, l'élevage „von Büren“, Hans Schmalz, Büren a. A.

Classement annuel CC des chevaux CH – remise des prix

Michel Dahn procède à la remise des prix.

Le classement se base sur le nombre de points accumulé. La remise des prix se fait normalement lors du Championnat suisse des chevaux CH. De nombreux cavaliers n'ayant pas la possibilité d'y assister en raison des concours, la remise des prix se fait ici aujourd'hui.

Chevaux de 7 ans

1^{er} rang: Misti de Lully, 884 points. Cavalière Bruni Joëlle, propriétaire Lüdi H. + Th., éleveur Hansjakob Fünfschilling

2^e rang: Jiva de la Brasserie, 860 points. Cavalière Bodenmüller Eveline, propriétaire Pellaux Jacques et Michel, éleveur Pellaux Jacques

3^e rang: Unita MB, 495 points. Cavalière Bodenmüller Eveline, propriétaire Häring Daniela, éleveur Maurer Ueli

Chevaux de 6 ans

1^{er} rang: Kontiki, 155 points. Cavalière et propriétaire Acklin Tamara, éleveur Alex Hanimann

2^e rang: Trésor du Chignan, 80 points. Cavalière Gerber Caroline, propriétaire Gerber Claude, éleveur Grosjean Claude

3^e rang: Sambo de Lully, 14 points. Cavalière et propriétaire Cornelia Schimmel, éleveur Hansjakob Fünfschilling

Michel Dahn présente une vidéo des CM de Lanaken. Pracy des Baumes issu de l'élevage Famille Jäggi-Stauffer, Lignières a atteint la finale des chevaux de 5 ans.

10. Divers / discussions générales

Hansruedi Bracher informe de l'élection de Hansruedi Häfliger au poste de directeur de au Centre Agricole Liebegg-Grenchen. Il espère que Hansruedi Häfliger trouvera malgré tout l'énergie et le temps de mettre ses compétences et ses connaissances à disposition de la FECH.

Hansruedi Häfliger: Nous nous réjouissons des comptes 2013 positifs. Nous aurions des problèmes financiers si les contributions à hauteur de CHF 400.- par poulain étaient supprimées. Il faut continuer de soutenir la sensibilité envers l'élevage du cheval indigène. Les analyses de la HAFL Zollikofen démontrent la grande importance de l'élevage du cheval de sport CH pour l'agriculture. L'Union suisse des paysans a pu être gagnée à notre cause, et est prêt à nous soutenir dans la communication des résultats. Les conclusions seront publiées prochainement au grand public. Il remercie le travail de la HAFL, et tout particulièrement l'engagement de Conny Herholz et Salome Wägeli.

Salome Wägeli présente un résumé des principaux résultats de l'analyse de la HAFL :

- 147 éleveurs actifs ont participé au sondage.
- L'élevage est principalement en mains masculines. L'âge moyen des éleveurs est relativement élevé, avec 51.7 ans. Parmi les jeunes éleveurs, la proportion de femmes est plus importante.
- 64% des éleveurs ont une formation agricole.
- 65% des animaux d'élevage sont tenus sur leur propre exploitation. Les animaux d'élevages pensionnaires sont en grande partie tenus sur des exploitations agricoles. Conclusion: 83.9% de tous les animaux d'élevage se trouvent sur des exploitations agricoles.
- Détention des jeunes chevaux CH: 39.8% sur la propre exploitation, 37.4% à un autre endroit, 9.1% élevés à l'étranger.
Coût d'élevage total : CHF 1.4 mio
- Env. CHF 18 mio. Brut sont directement destinés à l'agriculture. C'est le minimum. Pas pris en compte : fourrage issus d'exploitations suisses, les coûts de pension et de fourrage ont été estimés assez bas.
- Conclusion: l'élevage de chevaux de sport CH est fortement lié aux structures agricoles suisses.
- Les perspectives sont toutefois incertaines: un changement est attendu au sein des éleveurs dans les 10-15 prochaines années. Des éleveurs qui ne sont pas issus d'une famille d'éleveurs vont commencer l'élevage. Ceux-ci auront besoin d'aide. C'est une opportunité.
- D'autres études sont nécessaires, afin de pouvoir mieux argumenter au niveau fédéral pourquoi l'élevage du cheval est indispensable à l'agriculture.

Hansruedi Häfliger: les résultats de l'analyse seront publiés sur le site Internet de la FECH sous une forme appropriée. Nous avons maintenant de bons arguments sous la main, pour démontrer la place importante de l'élevage. Un grand merci à Salome Wägeli.

Peter Zeller a une demande envers le comité : L'OFFA à St-Gall et l'assemblée des membres ne devraient pas avoir lieu en même temps. De nombreux éleveurs sont engagés à l'OFFA. L'élevage de cheval de sport CH sera présent le 31.05.2014 au CSIO de St. Gall grâce aux syndicats de Suisse occidentale. Il espère y voir un public nombreux.

Michel Werly a une demande concernant le CSI Genève. Alban Poudret avait exprimé sa frustration lors de l'assemblée extraordinaire à Salavaux, suite au refus du comité de participer à l'édition 2013 malgré l'offre très intéressante qui avait été présentée. Pour CHF 5000.-, la FECH aurait pu avoir son programme habituel au CSI de Genève. Il souhaite que la FECH soit à nouveau présente au CSI.

Michel Dahn: CHF 10'000.- ont d'ores et déjà été budgétés pour le CSI Genève. Le comité est en contact avec le CSI Genève pour l'édition 2014.

Michel Werly: Le département élevage a reçu une demande, il y a plusieurs années déjà, pour l'introduction d'un studbook pour poneys de sport. Nous gagnerions des nouveaux membres, et des recettes supplémentaires.

Hansruedi Häfliger se dit prêt à évaluer cette proposition dans le département élevage.

Michel Werly demande la reconnaissance de Jean-Pierre Stauffer pour le succès d'un cheval de son élevage lors du CM de Lanaken.

Hansruedi Bracher: Nous en prenons acte.

Doris Kleiner remercie la FECH et Hansruedi Bracher au nom de la FSEC pour la très bonne collaboration lors des 2 dernières années. La FECH est très importante pour la FSEC. Félicitations à Michel Dahn pour son élection.

Hansruedi Bracher remercie tous les éleveurs, le comité et la gérance pour la bonne collaboration. Il en garde beaucoup de positif.

Il clos l'assemblée avec les mêmes mots que l'année passée : « C'est un honneur d'être éleveur de chevaux. Les temps sont tout à tour calmes ou turbulents. Mais le cheval est toujours à la hauteur de nos exigences. Nous devons regarder l'avenir positivement et avec optimisme! »

Il souhaite une bonne saison d'élevage à tous.

Fin de l'assemblée: 12h00

Le Président:

pour le protocole:

Hansruedi Bracher

Brigitte Reichenbach

Wangen a. A., 12.04.2014